

M A I R I E
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 7 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Champagne-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 30 juin 2021

Présents : M. BOSSEBOEUF Gilles, Maire, Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie, M. PIN Olivier, Mme MEMIN-NICOULLAUD Nadine, adjoints, M. COISCAUD Vincent, Mme BAZILLE Sylvie, M. BERGES Ludovic, Mmes ALEXIS Marie, MM. LHOMMEAU Thomas, BONNIN Vincent.

Absents excusés : MM. DIDIER Jacky, ROUSSEL Hugo, Mme FABA Sylvie, M. INGWILLER Éric, Mme SIRE Gladys

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. DIDIER Jacky donne pouvoir à M. Gilles BOSSEBOEUF, Mme SIRE Gladys donne pouvoir à M. Vincent BONNIN.

Secrétaire de séance : PIN Olivier

COMPTE RENDU SOMMAIRE

1. Accueil d'un nouveau conseiller municipal

Nous accueillons dans notre conseil municipal Monsieur Éric INGWILLER, élu à la 17^{ème} place sur la liste unique qui s'est présenté aux élections de 2020. Ceci fait suite à la démission de Madame Marina Saumur et de Madame Ludivine Boissinot.

Le nouvel ordre du tableau est donc le suivant :

DÉPARTEMENT
Drome

ARRONDISSEMENT
Hautemouillon

COMMUNE :
CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

Effectif légal du conseil municipal
15

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Communes de 1 000 habitants et plus

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	BOSSEBOEUF Gilles	06/04/1948	15/03/2020	220
1 ^{er} adjoint	M.	DIDIER Jacky	01/12/1949	15/03/2020	220
2 ^{ème} adjoint	Mme	FRANCOIS DIT SORTON Nathalie	25/07/1963	15/03/2020	220
3 ^{ème} adjoint	M.	PIN Olivier	23/04/1966	15/03/2020	220
4 ^{ème} adjoint	Mme	MEMIN-NICOULLAUD Nadine	30/09/1962	15/03/2020	220
1 ^{er} conseiller	M.	COISCAUD Vincent	21/05/1963	15/03/2020	220
2 ^{ème} conseiller	M.	ROUSSEL Hugo	02/07/1967	15/03/2020	220
3 ^{ème} conseiller	Mme	FABA Sylvie	11/04/1973	15/03/2020	220
4 ^{ème} conseiller	Mme	BAZILLE Sylvie	12/05/1974	15/03/2020	220
5 ^{ème} conseiller	M.	INGWILLER Éric	20/03/1983	15/03/2020	220
6 ^{ème} conseiller	M.	BERGES Ludovic	03/06/1985	15/03/2020	220
7 ^{ème} conseiller	Mme	ALEXIS Marie	11/05/1987	15/03/2020	220
8 ^{ème} conseiller	Mme	SIRE Gladys	09/01/1988	15/03/2020	220
9 ^{ème} conseiller	M.	LHOMMEAU Thomas	09/10/1990	15/03/2020	220
10 ^{ème} conseiller	M.	BONNIN Vincent	25/03/1991	15/03/2020	220

Cachet de la mairie :



Cartifié par le maire,

*à Champagne-Saint-Hilaire
le 24 juin 2021*

2. Approbation du compte rendu du 15 juin 2021

Le compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité par les membres présents du conseil municipal.

3. Isolation d'une maison en débordement sur la voie publique

Madame Laurence BONNAUD, habitant 4 route de Limes, a déposé une déclaration préalable en date du 2 juin 2021 pour effectuer des travaux d'isolation par les murs extérieurs.

Cependant, la maison se trouve être en limite de propriété avec la voirie communale. Il est donc nécessaire d'obtenir une autorisation de travaux par la mairie.

Madame BONNAUD a adressé le courrier suivant pour demander l'autorisation de travaux en débordement sur la voie publique.

Madame Bonnaud Laurence
4 Route de Limes
86 160 Champagné Saint Hilaire

Mairie de Champagné Saint Hilaire
A l'attention de M. Bosseboeuf

Le 30 juin 2021,

Objet : demande d'autorisation de travaux

Monsieur le Maire,

Par la présente, permettez-moi de vous solliciter pour une autorisation de travaux d'isolation par l'extérieur effectué par l'entreprise Contival.

J'ai effectué une demande préalable de travaux le 3 juin 2021 (DP 086 052 21 A0007), suite à cela j'ai reçu une demande de pièces complémentaires de l'AT-86.

Ma maison, située - 4 route de limes à Champagné Saint Hilaire (cadastre AB 0232) étant en limite de propriété avec la commune, l'agence territoriale me demande une autorisation de dépassement en limite de propriété.

C'est pourquoi je fais appel à vous.

Comme indiqué sur le devis (pièce jointe), l'isolation (ITE) en elle-même fait 14cm, cela dépasserait donc d'environ 16cm en totalité. L'enduit serait gratté ton pierre.

Nous décalerions les descentes d'eau pluviales pour ne pas ajouter de dépassement supplémentaire (voir photos jointes).

Je vous prie de croire, M. Bosseboeuf, en l'expression de mes sincères salutations.

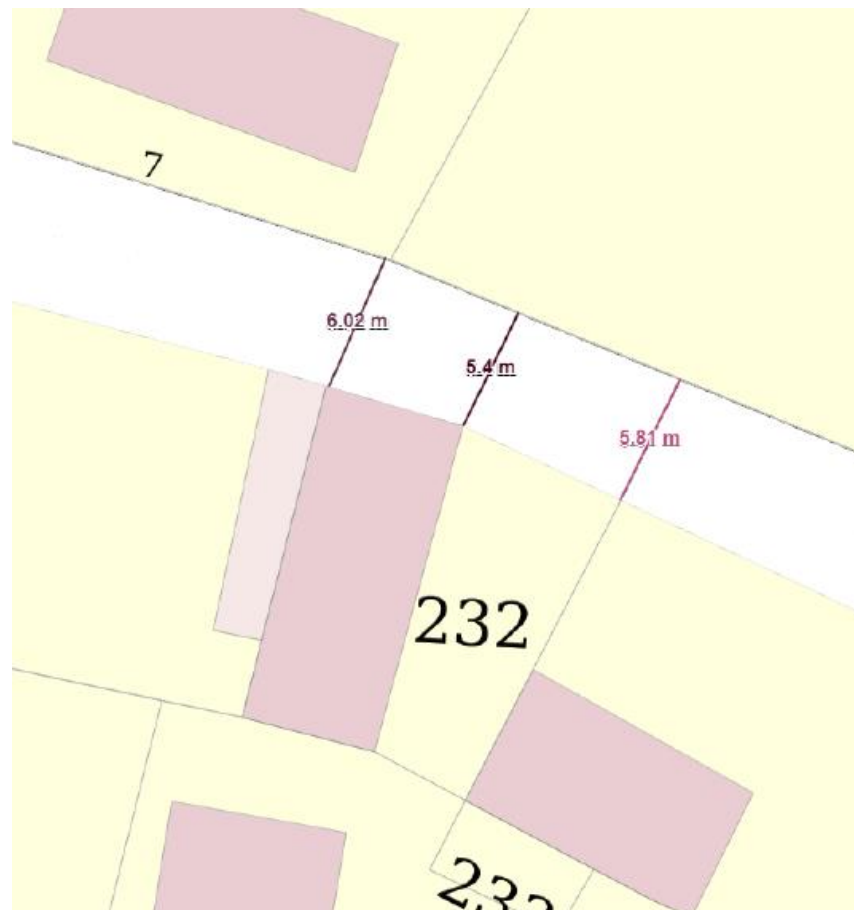


Laurence Bonnaud

Annexes jointes : DP 4 pignon voisin : limite de propriété (jaune) (1/3) + projet d'isolation (vert) (2/3) + bouches d'aération remises à neuf (3/3)
DP 4 pignon route de Limes (2/2)
DP 11 Devis entreprise Contival (matériaux utilisés) (7/7)

Ci-dessous, le plan du cadastre de la route de Limes au droit de la propriété de la parcelle AB 232 située au 4 route de Limes, la chaussée a une largeur de 5,40 mètres à l'angle de la maison à l'endroit le plus étroit.

Si nous accordions un débordement de 0,16 mètre maximum, la chaussée aurait une largeur minimum de 5,24 mètres.



Le maire propose d'accepter ce débordement d'un maximum de 16 centimètres donnant sur la route de Limes à condition que cette isolation n'aille pas jusqu'au sol (début de l'isolation à 20 centimètres minimum du sol).

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité, le débordement de 16 centimètres maximum donnant sur la route de Limes à conditions que cette isolation n'aille pas jusqu'au sol et que le début de l'isolation commence à 20 centimètres minimum du sol. La chaussée fera un minimum de 5,24 mètres à l'angle le plus étroit de la maison.

4. Projets et Travaux

4.1. Agrandissement de la bibliothèque

Les travaux d'extension de la bibliothèque ont été estimés par le cabinet d'architecte Moreau. Le prévisionnel des travaux s'établit comme suit :

- Lot 01 Maçonnerie	10 300,00 €
- Lot 02 Charpente – Couverture	25 000,00 €
- Lot 03 Menuiseries – Cloisonnement	4 700,00 €
- Lot 04 Carrelage	4 800,00 €
- Lot 05 Electricité – Chauffage	4 200,00 €
- Lot 06 Peinture	réservé
- Maîtrise d'œuvre	9 100,00 €

Soit un total de 58 100 € H.T., soit 69 720,00 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Organisme	Type de financement	Participation demandée	%
ACTIV'3 (Département de la Vienne)	Aide à l'investissement	29 000 €	49.91
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU (CCCP)	Fonds de concours	5 810 €	10
COMMUNE	AUTO-FINANCEMENT	23 290 €	40.09
TOTAL DES TRAVAUX H.T.		58 100 €	100 %

Ces sommes sont inscrites au budget 2021. La commune récupérera, l'année suivant les travaux, le FCTVA qui est de 11 183,09€, la participation totale finale de la commune sera de 23 727 €.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire a présenté la demande de subvention à la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

4.2. Dépôt du permis de construire du hangar communal

Monsieur le Maire a déposé le permis de construire pour la construction du hangar de stockage de matériel en prolongement des actuels ateliers communaux le 24 juin 2021.

Le bâtiment est dans le périmètre du portail de l'église classé aux bâtiments de France. Le délai d'instruction est prolongé d'un mois, soit jusqu'au 24 octobre 2021.

Voir ci-dessous les plans de la construction :

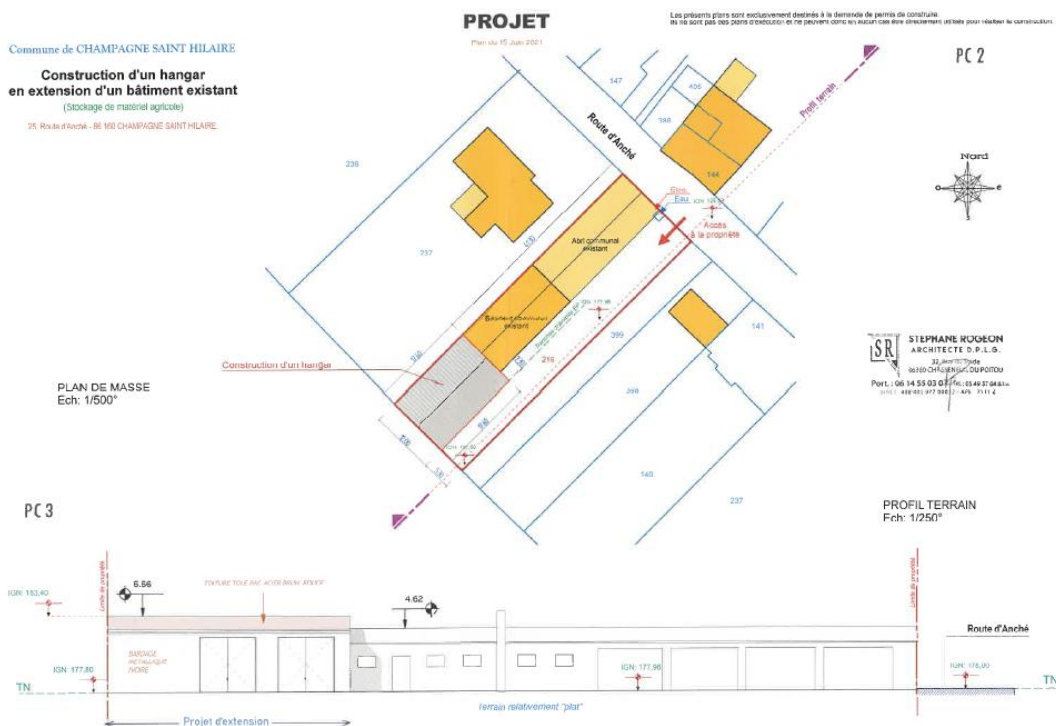
Avant



Après



Le permis de construire ne valide pas le choix de l'entreprise. Ce dernier permettra, une fois l'accord de subvention obtenu, de choisir l'entreprise qui construira le bâtiment après mise en concurrence.



4.3. Marché hebdomadaire

4.3.1. Planning

PLANNING DES RESPONSABLES DES VENDREDIS :		
Date	Responsable 1	Responsable 2
<i>Vendredi 9 juillet</i>	Vincent COISCAUD	Hugo ROUSSEL
<i>Vendredi 16 juillet</i>	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON	Vincent COISCAUD
<i>Vendredi 23 juillet</i>	Jacky DIDIER	Ludovic BERGES
<i>Vendredi 30 juillet</i>	Sylvie BAZILLE	Olivier PIN
<i>Vendredi 6 août</i>	Nadine MEMIN	Sylvie BAZILLE
<i>Vendredi 13 août</i>	Ludovic BERGES	Gilles BOSSEBOEUF
<i>Vendredi 20 août</i>	Hugo ROUSSEL	
<i>Vendredi 27 août</i>	Sylvie Bazille	
<i>Vendredi 3 septembre</i>	Gilles BOSSEBOEUF	
<i>Vendredi 10 septembre</i>	Nadine MEMIN	
<i>Vendredi 17 septembre</i>	Sylvie Bazille	
<i>Vendredi 24 septembre</i>	Olivier PIN	

5. Divers

5.1. Entretien du bourg

Des bénévoles ont, pendant trois jours, entretenu les trottoirs et les trois places du bourg avec fleurissement des parterres. D'autres bénévoles ont fourni des fleurs.

Monsieur le maire tient à remercier l'ensemble de ces bénévoles et leur fera un courrier.

5.2. Création de la station de traitement des eaux usées du bourg

Monsieur Olivier PIN, adjoint, a assisté à la pré-réception des travaux de la station de traitement des eaux usées du bourg. Il reste des détails à valider. Les entreprises ont presque fini. La réception officielle sera faite en septembre et on pourra envisager une inauguration officielle si les conditions sanitaires le permettent.

Une affiche pédagogique expliquant le fonctionnement de la station sera affichée sur le portail.



5.3. Attribution de fonds de concours 2021 : création de deux logements dans la maison située au 2 rue du Presbytère

La Communauté de Communes nous attribue un fonds de concours d'un montant de 10 000 € pour la création de deux logements dans la maison située au 2 rue du Presbytère.

5.4. Rénovation des salles de classe, aile droite – phase 2

Nous avons reçu l'accord de la subvention DSIL le 16 juin 2021 pour un montant de 105 000 €.

Nous avons donc reçu le cabinet d'architecte Moreau pour lancer ce projet.

Le maire signera dès réception le devis du cabinet d'architecte Moreau qui établira le cahier des charges pour faire l'appel d'offre auprès des entreprises.

Une réunion aura lieu en septembre 2021 pour valider le cahier des charges et un macro-planning donnerait un début des travaux en janvier 2022.

6. Informations sur les décisions prises

6.1. Virement de crédit

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que des admissions en non-valeur ont été votées lors de la dernière séance pour le budget du gîte.

Monsieur le Maire a été dans l'obligation de réaliser le virement de crédit suivant :

N° INSEE : 86052	GITE D'ETAPES	Exercice 2021
------------------	---------------	---------------

DECISION DE L'ORDONNATEUR VIREMENT DE CREDIT N° 1

M. BOSSEBOEUF Gilles, Maire, rend compte de sa décision prise par délégation .
Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et lors de sa séance la plus proche.

Objets : Admission en non-valeur

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-15,00		
6541 (65) : Créances admises en non-valeur	15,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

7. Agenda

Jeudi 8 juillet à 10h :

Visite de Monsieur PASQUET, responsable DGAI au département, pour la maison Garnault (1 route d'Anché)

Vendredi 9 juillet à 8h30 :

Réunion avec Monsieur SAUX du cabinet Abscisse pour le projet Ages & Vie

Mardi 13 juillet (journée) :

Intervention des agents, avec l'adjoint responsable de la voirie, à Pied Baugé et au Bugé pour l'élagage pour une intervention d'orange (pas de téléphone depuis un mois pour des personnes âgées)

Jeudi 2 septembre :

Rentrée scolaire 2021-2022

Vendredi 3 septembre à 10h :

Réunion pour la semaine bleue

8. Fêtes et événements

Tous les vendredis à partir de 16h :

Marché hebdomadaire

Vendredi 23 juillet de 18h30 à 20h30 :

Animation paddle

Dimanche 25 juillet (journée) :

Vide grenier à la base de loisirs par Madame USER

Mardi 10 août (journée) :

Milles bulles au plan d'eau, paddle et biathlon

Mercredi 11 août de 14h à 16h :

Animation paddle

Vendredi 13 août à 11h30 :

Cérémonie commémorative de la bataille du 13 août 1944 en petit comité

Vendredi 13 août à 20h :

Spectacle avec la Chorale « Ensemble Vocal » de Champagné-Saint-Hilaire suivi du spectacle « Je viens chercher Jean » avec la Compagnie de la Trace au pré de la cure.

Samedi 21 août à partir de 8h

Brocante du comité des fêtes, Randonnée pédestre et spectacle d'Elodie Dubois et Mickael Vigneau dans le cadre des 3 fontaines en fêtes spectacle gratuit
Animation paddle

Vendredi 27 août de 18h30 à 20h30 :

9. Tour de table

Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie : Merci aux personnes ayant participé au déroulement de la randonnée et au spectacle des Polis sont acoustiques dimanche 4 juillet 2021.

M. COISCAUD Vincent. Il y aura un conseil en août ? Monsieur le maire répond qu'il y aura un conseil fin août ou début septembre pour la ligne de trésorerie.

Mme BAZILLE Sylvie : Très beau spectacle des Polis sont acoustiques.

Mme ALEXIS Marie :

- *Les journées du patrimoine, le thème national est « ensemble faisons vivre le patrimoine », à Champagné-Saint-Hilaire il y aura :
- le vendredi 17 septembre 2021 : Conférence sur André Léo
- le samedi 18 septembre 2021 : Exposition peinture sur le thème « Femmes » avec participation des enfants des écoles*
- *Commission tourisme le 13 septembre à 18h. Les personnes organisant les journées du patrimoine seront invitées.*

La séance est levée à 21h30.

Ont été prises les délibérations suivantes :

N° 077/2021 : Isolation d'une maison en débordement sur la voie publique

N° 078/2021 : Agrandissement de la bibliothèque

Signatures

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	MOTIF EN CAS D'EMPECHEMENT OU REFUS DE SIGNER
BOSSEBOEUF	Gilles	Maire		
DIDIER	Jacky	1 ^{er} adjoint	Excusé	Donne pouvoir à Monsieur Gilles Bosseboeuf
FRANCOIS-DIT-SORTON	Nathalie	2 ^{ème} adjointe		
PIN	Olivier	3 ^{ème} adjoint		
MEMIN-NICOULLAUD	Nadine	4 ^{ème} adjointe		
COISCAUD	Vincent	Conseiller		
ROUSSEL	Hugo	Conseiller	Excusé	
FABA	Sylvie	Conseillère	Excusée	
BAZILLE	Sylvie	Conseillère		
INGWILLER	Éric	Conseiller	Excusé	
BERGES	Ludovic	Conseiller		
ALEXIS	Marie	Conseillère		
SIRE	Gladys	Conseillère	Excusé	Donne pouvoir à Monsieur Vincent BONNIN
LHOMMEAU	Thomas	Conseiller		
BONNIN	Vincent	Conseiller		